



الوكالة الحضرية لمراكش  
+٥١٠.٥٠٦٢٢٥٤٠٤٠٤٠٤٠٤٠  
AGENCE URBAINE DE MARRAKECH



## **AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POSTE : CHEF DE LA DIVISION DU CONTRÔLE**

### **1- PROFIL DU POSTE ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- Etre classé au moins à l'échelle 20 ;
- Etre titulaire d'un diplôme d'Architecte, ou diplôme équivalent en relation avec les missions assignées au poste à pourvoir donnant l'accès au moins au grade de cadre à l'agence urbaine ;
- Avoir une expérience professionnelle en tant que titulaire d'au moins 4 ans au sein des Agences Urbaines ou au Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville;
- Avoir une expérience professionnelle dans le poste de chef de service d'au moins 2 ans ;

Ou

- Etre classé au moins à l'échelle 20 et avoir occupé le poste de chef de service au moins 2 ans, avec une ancienneté de 15 ans au sein des Agences Urbaines ou au Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, dont 4 ans au minimum dans le grade de cadre.

**NB :** Sont exemptes de ces conditions les agents qui exercent à la date de l'appel à candidature les attributions et les fonctions du Chef de Division.

### **2- ACTIVITES PRINCIPALES ET MISSIONS**

- S'assurer de la conformité des projets de construction, lotissement, morcellement et création de groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés et signaler toutes les infractions constatées par rapport à la réglementation en vigueur ;
- Assurer la programmation des tournées et visites de contrôle sur les lieux concernés ;
- Participer à des réunions et des commissions de contrôle puis rédiger les comptes rendus y afférents ;
- Accueillir des citoyens requérants ;
- Suivre le traitement des requêtes émanant des citoyens ;
- Assurer l'établissement des rapports et statistiques relatifs aux infractions et aux opérations de contrôle ;
- Assurer le suivi et la coordination entre les différents membres de son équipe ;
- Superviser et organiser la programmation des visites de contrôle sur les lieux selon un planning hebdomadaire ;
- S'assurer de la conformité des projets de construction, lotissement, morcellement et création de groupes d'habitation par rapport aux plans autorisés, conformément à la réglementation en vigueur ;
- Elaborer et tenir un programme dans lequel est reportée une stratégie d'action tenant compte des chantiers en cours de construction, ou des projets qui viennent d'être autorisés ;
- Accueillir les citoyens et traiter leurs requêtes ;
- Participer aux réunions et commissions de contrôle ;



8964954

Angle rues Cadi Ayad et Hassan ben M'barek BP2052 Marrakech

ملتقى زنتقي القاضي عياض وحسن بن امبارك، ص ب: 2052 مراكش

Tel. / الهاتف : 0524 43 83 90/91-Fax. / الفاكس : 0524 43 83 96 - [www.aumarrakech.ma](http://www.aumarrakech.ma) - e-mail : [eaum@menara.ma](mailto:eaum@menara.ma)



- Assister les différentes Municipalités et Communes Rurales quant à la procédure à suivre en matière d'infraction ;
- Vérifier toutes les indications mentionnées sur le procès-verbal, ainsi que leur véracité ;
- Etablir les rapports et statistiques relatifs aux infractions ;
- Superviser le contrôle, sur pièces et sur place, du respect de la réglementation des documents d'urbanisme (plans de zonage, plans d'aménagement, plans de développement...);
- Analyser les infractions par type et par degré de gravité ;
- Transmettre les procès-verbaux aux différentes Municipalités et Communes Rurales, ainsi qu'aux Préfectures concernées.
- Assurer la coordination dans le cadre des sessions des conseils communaux.

### 3- COMPETENCES REQUISES

- Faculté d'analyse, de synthèse et d'initiative ;
- Potentiel de gestion d'équipe et d'encadrement ;
- Organisé et méthodique ;
- En constante écoute active ;
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Grande capacité d'observation, d'analyse et de synthèse ;
- Rigoureux, objectif et discret ;
- Observer le respect de principes éthiques ;
- Avoir le sens de la perspective ;
- Créatif, dynamique et ouvert ;
- Avoir exercé des fonctions similaires exigées par le poste ;
- Installer et développer un climat de confiance ;
- Maîtrise de l'organisation de l'Agence Urbaine ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

